

*Questions orales**[Français]***L'ENVIRONNEMENT**

M. Paul Martin (LaSalle—Émard): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Le 1^{er} octobre dernier, le Canada et les États-Unis ont annoncé un programme conjoint pour, et je cite: «éliminer virtuellement les substances toxiques au lac Supérieur.» Une grande partie de cette pollution est causée par les agents blanchissants des usines de pâtes et papiers.

Comment le ministre va-t-il atteindre l'objectif de l'entente avec les États-Unis, alors qu'il a refusé de réglementer il y a deux semaines, sauf pour deux exceptions, l'ensemble des rejets toxiques de ces usines?

L'hon. Jean J. Charest (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, nous avons, depuis ce temps-là, annoncé une réglementation pour les papeteries à travers le Canada qui va, sous l'autorité de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, réglementer les dioxines et les furanes, ce qui aura pour effet de réduire la quantité d'organochlorés qui entrent dans les cours d'eau, de 600 000 tonnes, par rapport au niveau de 1988, à 400 000 tonnes environ, les réduire de 600 000 tonnes, de 60 p. 100 pour l'année 1993. C'est donc une réduction de 60 p. 100, monsieur le Président, des organochlorés qui vont entrer dans l'environnement, moins de 2 kilogrammes par tonne. C'est une initiative qui, en plus, va coûter à l'industrie environ 3 milliards de dollars pour qu'elle puisse se moderniser et rencontrer les nouvelles normes à travers le Canada.

[Traduction]

Mme Marlene Catterall (Ottawa—Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au même ministre. Le solliciteur général accuse le ministère de l'Environnement de ne pas avoir fixé d'objectifs précis ni de date d'échéance pour arrêter la pollution des Grands Lacs, et de faire traîner les choses dans le dossier de la réglementation des substances toxiques. Étant donné que le ministre ne veut pas réglementer en totalité les rejets des papeteries, qui sont des substances toxiques, quelles mesures est-il prêt à prendre pour remplir les obligations internationales du pays et faire cesser la pollution des Grands Lacs?

L'hon. Jean J. Charest (ministre de l'Environnement): Pour les besoins de la cause, monsieur le Président, je pense que la députée voulait dire le vérificateur général, et non le solliciteur général. Je tiens à souligner que le vérificateur général fait allusion, dans la section de son rapport qui porte sur la politique du gouvernement rela-

ve aux Grands Lacs avant le Plan vert, à un rapport publié en 1988 ou en 1989, si je ne m'abuse, et où il est dit que des améliorations ont été apportées à la politique.

Nous, nous avons adopté une réglementation qui force l'industrie papetière à réduire considérablement l'émission d'organochlorés. En fait, les exigences applicables aux dioxines et aux furanes coûteront trois milliards de dollars environ à l'industrie et forceront celles-ci à n'émettre qu'une quantité non mesurable de ces types de polluants.

Cela éliminera pratiquement la pollution.

* * *

LA PETITE ENTREPRISE

M. J. W. Bud Bird (Fredericton—York—Sunbury): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre responsable des Petites entreprises.

Beaucoup de Canadiens s'inquiètent de ce que les médias rapportent constamment un exode des entreprises canadiennes vers les États-Unis. Si cette tendance existe vraiment et qu'elle grandit parmi nos petites entreprises, c'est en effet une question qui exige des mesures fermes et immédiates.

Le ministre peut-il nous dire si nous perdons effectivement un nombre important d'entreprises canadiennes au profit des États-Unis? Si c'est le cas, quelles mesures allons-nous prendre pour régler la situation?

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Monsieur le Président, ma réponse intéressera tous les députés, parce que c'est une question très importante pour nous, au moment de rentrer dans nos circonscriptions.

Statistique Canada vient de publier des chiffres qui révèlent que, d'octobre 1989 à septembre 1991, 5 000 nouveaux fabricants se sont établis au Canada et 30 000 nouveaux emplois en ont découlé.

Des voix: Bravo!

M. Hockin: Monsieur le Président, il est inutile de se demander comment cela a pu se produire, nous connaissons très bien la réponse.

Tout d'abord, nous avons une exemption en gains de capital de 500 000 \$. Ensuite, nous avons le taux d'imposition des petites entreprises le plus bas de tous les pays de l'OCDE. Nos coûts de soins médicaux et de santé sont moins élevés, beaucoup moins élevés qu'aux États-Unis, et notre taux d'escompte est maintenant concurrentiel avec celui des États-Unis. L'accès au crédit est excellent, grâce aux mesures législatives que nous venons d'adopter relativement à nos institutions financières; il est meilleur que dans tout autre pays de l'OCDE.